APPEL A MANIFESTATION D’INTERET (AMI) **N° 001 /DAL/2023**

***POUR SELECTION DES DISTRIBUTEURS DE MATERIEL
(PRODUCTION, DISTRIBUTION)***

Eneo Cameroun S.A. est une société de service public d'électricité détenue par Actis et le gouvernement du Cameroun. Son siège social est situé à l’Avenue de Gaulle Douala-Bonanjo, en République du Cameroun.

Eneo Cameroun S.A., afin de rendre optimal le réapprovisionnement en matériel de production et de distribution de l’énergie électrique, lance un Appel à Manifestation d’Intérêt (AMI) à l’intention des entreprises locales intéressées, en vue de conclure des accords pour fourniture desdits matériels.

1. **CONSISTANCE DES PRESTATIONS**

Le matériel concerné dans le cadre du présent avis à manifestation d’intérêt est groupé en trois lots distincts comme suit :

* Lot 1 : Fourniture du matériel de Production :
	+ Sous lot 1 : Fourniture des pièces de rechange critiques pour groupes électrogènes (Culasses - Compresseur - Bloc Moteur - Commutateur- Condensateur- Contacteurs- Segments- Pompes…)
	+ Sous lot 2 : fourniture des consommables pour Groupes électrogènes (Eléments Filtrants- Batteries- Chiffons - Vis- Joints…)
	+ Sous lot 3 : Outillages (Jeux De Clés Mécaniciens- Electriciens- Palans- Multimètres…)
* Lot 2 : Fourniture du matériel de Distribution :
	+ Sous Lot 1 : Transformateurs Monophasés et Triphasés (de 25KVA à 630 KVA)
	+ Sous Lot 2 : Câbles électriques BT et MT (Câbles torsadés, souterrains, almélec, ….)
	+ Sous Lot 3 : Cellules pour postes MT (Cellules PM, IM, QM, …)
	+ Sous Lot 4 : Accessoires Réseaux (IACM, IAT, parafoudres, Trousses de Jonction, fusibles MT, isolateurs, Disjoncteurs HP, PMR,….)
	+ Sous Lot 5 : Accessoires Branchements (Fusibles BT, Disjoncteurs BT, Dispositifs CCFBD, coffrets, colliers, chevilles, pinces BT, crochets, vis,…)
	+ Sous Lot 6 : ARMEMENTS (Nappes Voutes, Herses,…)
	+ Sous Lot 7 : CONNECTIQUES (Cosses, connecteurs à anneaux, manchons, blocs de dédoublement, raccords,…)
	+ Sous Lot 8 : COMPTAGE (Transformateurs Tores, Transformateurs de Courant, Boites De Mesures Tension, Boites De Mesures Courant …)
	+ Sous Lot 9 : SECURITE ET MOYENS GENERAUX EPI (casque, chaussures, bottes, tenues, etc...), EPC (Nappe isolante, DMTCC, Kits de sauvetage, VAT HT/BT, etc…), Outillage sécurité (clé, pinces, kit électricien etc…)
	+ Les soumissionnaires peuvent concourir pour un ou plusieurs lots. Dans le dernier cas, les offres devront être séparées.
	+ Les matériels doivent être compatibles aux normes et caractéristiques du réseau électrique Camerounais.
1. **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Le présent AMI est ouvert aux entreprises locales ou groupements d’entreprises locales éligibles. Celles-ci doivent produire les informations sur leur capacité et expérience (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions similaires ou identiques, etc.), démontrant leur qualification pour les prestations attendues. A cet effet les entreprises intéressées sont invitées à exploiter les formulaires de candidature annexés à cet AMI.

Ne peuvent participer à cet AMI, les entreprises :

* En état de liquidation judiciaire ou en faillite ou faisant l’objet d’une procédure équivalente reconnue juridiquement ;
* Soumises à une procédure de redressement judiciaire ou équivalent ;
* Qui ont entrepris d’influencer indûment le processus décisionnel ou d’obtenir des informations confidentielles susceptible de leur donner un avantage lors de la présente procédure ou ont fourni des informations trompeuses susceptibles d’exercer une influence déterminante sur les décisions d’exclusion, de sélection ou d’attribution ;
* Qui ont conclu une entente avec d’autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence ;
* Qui par leur candidature créent une situation de conflit d’intérêt, lorsqu’il ne peut y être remédié par d’autres moyens ;
* Frappées par l’une des interdictions ou déchéances prévues par les lois et règlements en vigueur ainsi que les politiques internes d’Eneo Cameroun ;
* Qui n’ont pas de Contrats de partenariat/Distribution avec les fabricants du matériel qu’ils se proposent de livrer ;
* Dont les Spécifications techniques du matériel ne sont pas conformes aux exigences du réseau électrique camerounais (En cas de partenariat).
* Qui n’ont pas renseigné le questionnaire de diligence (DDQ) annexé à cet AMI ;
* Participant en consortium ou groupement et n’ayant pas présentées un accord légal de groupement.
1. **DOSSIER DE CANDIDATURE**

Le dossier de manifestation d’intérêt à présenter par chaque soumissionnaire comprend un dossier administratif et un dossier technique.

Les pièces contenues dans le dossier pourront être rédigées en langue française ou en langue anglaise.

1. **Dossier Administratif**

Le dossier administratif devra contenir les éléments suivants :

* Une lettre de manifestation d’intérêt signée par le représentant légal du soumissionnaire dument habilité à cette fin;
* Une déclaration de groupement, le cas échéant;
* Une présentation générale du soumissionnaire (Formulaire d’information générales)
* Le questionnaire de due diligence (DDQ) (Voir modèle en annexe de cet AMI) ;
* Une copie du registre du commerce du soumissionnaire ;

Les pièces administratives transmises devront être valides à leur date de réception.

En cas de groupement, le dossier de candidature devra comprendre une déclaration de groupement (Voir modèle en annexe de cet AMI) signé par tous les membres et désignant le chef de file habilité à représenter et engager le groupement.

Chaque membre du groupement devra remettre les documents administratifs requis ci-dessus, le concernant.

1. **Dossier Technique**

Le dossier technique du soumissionnaire devra contenir les éléments permettant de justifier son expérience et ses références en matière de fourniture de matériel.

A cet égard, le soumissionnaire devra obligatoirement fournir, les fiches de présentation comprenant notamment les éléments suivants :

* Informations générales
	+ Nom de l’entreprise
	+ Adresse
	+ Téléphone
	+ Mail
	+ Activités
	+ Nom du représentant de l’entreprise
	+ Cachet de l’entreprise
* Informations financière : Capacités de financement, chiffre d’affaires, conditions de paiement (différé de paiement de 90 jours)
* Organisation de l’entreprise :
	+ Organigramme simplifié ressortant les rôles et responsabilités ;
	+ Liste et matricules du personnel dédié au contrat et affilié à la CNPS
* Moyens Logistiques :
	+ Espace de stockage protégé (Localisation, superficie, …)
	+ Moyens de livraison du matériel vers le client (en possession et en location)
* Fournisseurs de l’entreprise :
	+ Liste exhaustive avec Noms et adresses
	+ Contrats de partenariat/Distribution avec les fabricants
* Qualité de service
	+ Délais de livraison par type de matériel
	+ Stocks disponibles
	+ Expérience dans la livraison du matériel au cours des cinq dernières années
1. **PROCEDURE DE PRE QUALIFICATION**

La procédure de pré qualification des soumissionnaires visant à établir une short-list d’un nombre minimal de trois (03) et d’un nombre maximal de cinq (05) soumissionnaires par sous-lots, lesquels seront consultés dans le cadre des besoins en réapprovisionnement exprimés tout au long de l’année.

Eneo Cameroun se réserve le droit d’effectuer un audit QHSE auprès des entreprises short listées aux fins de vérification des informations essentielles (Capacités de stockage, moyens logistiques, ….).

Dans ce cas, les audits se déroulement selon un planning qui sera communiqué aux soumissionnaires short listés.

Les entreprises recalées à l’issue de cet audit seront remplacées par les soumissionnaires suivants de la liste des entreprises short listées, dans l’ordre de mérite.

1. **Renseignements complémentaires**

Tout soumissionnaire souhaitant des informations ou des clarifications complémentaires devra transmettre ses questions par E-mail à l’adresse électronique : Eneo.Tenders@eneo.cm au plus tard quatre jours calendaires après publication de l’AMI. Eneo Cameroun répondra à toutes les demandes de clarifications reçues au plus tard quatre jours calendaires avant la date prévue pour la remise des dossiers de candidature.

1. **Remise des dossiers de candidature**

Chaque dossier de candidature rédigé en français ou en anglais, devra parvenir par voie électronique au format Word ou PDF et protégé d’accès par un mot de passe, à Eneo Tenders par l’adresse mail : Eneo.Tenders@eneo.cm au plus tard le 24 Janvier 2023 à 12 heures (*heure locale*) avec en Objet « ***N° 001 /DAL/ACHATS/2023 pour sélection des distributeurs de matériel***». Les mots de passe seront transmis uniquement aux adresses suivantes :

***rosalie.obele@camlight.cm******;*** ***mebada.ekani@camlight.cm****au plus tard le 24 Janvier 2023 à 12 heures (heure locale).*

* Les envois ne doivent pas dépasser 10 Mo, dans ce cas faire plusieurs envois qui se succèdent. Les liens aux serveur externes ne sont pas acceptés.
* Les dossiers de candidature envoyés à travers un lien de transfert ou déposés sur le cloud aux fins d’être téléchargées **ne se seront pas considérés.**
* **Tout dossier reçu après la date et l’heure indiquée sera rejeté.** Il est donc de la responsabilité du soumissionnaire de veiller à ce que son dossier de candidature soit reçu par Eneo Cameroun S.A. aux dates et heures dues.
1. **Ouverture des dossiers de candidature**

Les dossiers de candidature reçus dans les délais requis seront ouvertes au plus tard le 25 janvier 2023.

Après ouverture des dossiers de candidature, la commission procédera à la vérification conformité des dossiers. Les dossiers jugés non conformes seront rejetés.

Eneo Cameroun se réserve le droit de demander des compléments d’informations aux soumissionnaires si cela s’avère nécessaire. Dans ce cas le soumissionnaire concerné se doit de répondre dans les délais prescrits sous peine de voir son dossier rejeté.

1. **Evaluation des candidatures**

Chaque dossier jugé conforme sera analysé de façon à évaluer et classer les soumissionnaires sur la base des critères ci-après :

| Critères de qualification | Appréciation du critère |
| --- | --- |
| Informations générales (Eliminatoire) | * Les informations générales doivent être complètes
* Tous les documents transmis doivent être signés et cachetés par les personnes habilitées

  | Doit satisfaire à ce critère |
| Fournisseurs de l’entreprise (Eliminatoire) | * Contrats de partenariat/Distribution avec les fabricants
 | Doit satisfaire à 100% au critère |
| Espace de Stockage | * Existence d’un espace de Stockage
 | Doit satisfaire à ce critère |
| Capacité de financement (50%) | * Capacité de financement
* Différé de paiement de 90 jours
 | * Calcul au prorata de la capacité de financement la plus élevée (10%)
* Acceptation des Paiements à 90 jours (40%)
 |
| Logistique (40%) | * Espace de stockage protégé (Localisation, superficie, titre de propriété ou bail si lieu différent de la base auditée)
 | * Espace en propriété  ou Espace en location Longue durée : 15%
* Superficie adaptée à la fourniture / Aménagement/sécurité :5%
 |
| Transport du matériel vers le client  | * Moyens de livraison en propriété et adaptés à la fourniture : 5%
 |
| Délais de livraison par type de matériel |  - Calculé au prorata avec pour minimum le délai de livraison habituel 15%. |
| Disponibilité du stock (10%) | Quantité disponibles en stock par article |  -Calculé au Prorata de la quantité la plus élevée 10% |

1. **REGLES DE BONNE GOUVERNANCE APPLICABLE A CET AMI**
2. **Utilisation et divulgation d’informations**

 Eneo Cameroun S.A. se réserve le droit d'utiliser l'information présentée en réponse à cet AMI de quelque manière qu'il jugera appropriée pour évaluer la conformité des services proposés. Des informations présentées par le soumissionnaire et considérées comme confidentielles doivent être clairement précisées. Dans le cas où la confidentialité ne peut être levée, le soumissionnaire sera notifié par écrit et sera autorisé à retirer son dossier de candidature.

1. **Utilisation du label d’Eneo Cameroun**

 Dans le cadre de cet AMI le soumissionnaire ne doit utiliser le label d’Eneo Cameroun S.A. dans aucune publication ou relations publiques sans le consentement écrit préalable de Eneo Cameroun S.A.

Eneo se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'examiner et d’approuver tous les communiqués et peut refuser son consentement.

**Le Directeur des Achats et de la Logistique**